



Ville de
LANGLADE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES GROUPE SCOLAIRE « Les Genêts »

Quelles démarches pour inscrire mon enfant ?



Dans un premier temps, vous rendre en Mairie ou envoyer à l'adresse mail

aurelie.cara@langlade.fr les document suivant :

- ✓ La fiche d'inscription sur les listes scolaires complétée
- ✓ Le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- ✓ Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Si je ne réside pas à Langlade ou si je ne suis pas propriétaire de foncier sur Langlade, un courrier de demande de dérogation expliquant les raisons d'une inscription sur l'école de Langlade.

Si je suis hébergé, un justificatif de domicile et la pièce d'identité de la personne qui m'héberge, ainsi qu'une attestation d'hébergement.

- ✓ Le carnet de vaccinations ou un certificat de vaccination établi par votre médecin traitant.
- ✓ Un justificatif d'autorité parentale pour les parents séparés ou un courrier stipulant l'accord d'inscription des deux parents avec copie de la carte d'identité.
- ✓ Un certificat de radiation si votre enfant était au préalable scolarisé dans une autre école.

A réception du dossier complet, Monsieur le maire émettra un certificat d'inscription ou étudiera les demandes de dérogation.

Dans un second temps :

Madame MODESTIN Annie, Directrice de l'école de Langlade prendra contact avec vous, après les vacances du Printemps, afin de finaliser l'inscription et de vous proposer une rencontre.

Si vous souhaitez contacter Madame MODESTIN avant cette première prise de contact, vous le pouvez, en envoyant un mail à l'adresse suivante : ce.0300473b@ac-montpellier.fr (ou par téléphone au 04.30.06.53.29 mais uniquement les Jeudis et Vendredis).

